



# EN ACTION

Vol 35 | No 5 | Mai 2022

Conseil national extraordinaire du 26 mai

REGROUPEMENT DES FIQ | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [fiqp.org](http://fiqp.org)



Marc-André Courchesne, porte-parole de la négociation

## NÉGOCIATION DES PROFESSIONNELLES EN SOINS : ON SE PRÉPARE!

La FIQ et la FIQP démarrent les travaux afin de représenter les intérêts des infirmières, des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes et des perfusionnistes cliniques. Cette phase préparatoire est très importante, puisqu'elle permettra au Comité de négociation de prendre le pouls du terrain et de proposer au gouvernement des solutions pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des membres.



Comité de négociation

Le ton de la nouvelle négociation est donné! Confiance, transparence et consultation démocratique sont les principes directeurs qui guideront la FIQ, tout comme le portrait lucide des environnements externes et internes qui a été réalisé. Car pour bien préparer une négociation, il faut faire une lecture juste de la conjoncture. C'est un peu comme lorsqu'on part en voyage : on vérifie le véhicule, on consulte la météo et on s'assure de l'état des routes. De la même manière, le Comité de négociation a dressé un portrait détaillé de la situation du Québec, aussi bien sur les plans politique qu'économique. Il a également identifié les facteurs qui, dans le réseau de la santé, affectent

les conditions de travail des membres, en plus d'effectuer un examen attentif de la réalité de l'organisation. Tout au long du processus de négociation, le Comité de négociation surveillera minutieusement les indicateurs et les baromètres qui sont à sa disposition afin de bâtir et d'adapter sa stratégie de négociation.

Les déléguées ont confirmé que la lecture de la conjoncture faite par le Comité de négociation était juste et l'ont même enrichi grâce à de nombreux témoignages du terrain. Le Comité peut donc poursuivre son travail pour construire un cadre stratégique connecté aux réalités des

professionnelles en soins et porteur de la nécessité impérieuse d'améliorer leurs conditions de travail. Ce cadre stratégique sera présenté et adopté le 9 juin prochain par les déléguées du Conseil national négociation.

La phase préparatoire de la négociation ne saurait être complète sans la rencontre des membres sur le terrain et sans une consultation électronique permettant de connaître les priorités des professionnelles en soins.

Ainsi, le Comité de négociation vous invite à surveiller les publications de la FIQ, de la FIQP et de leurs syndicats affiliés.

### DATES IMPORTANTES À METTRE À VOS AGENDAS :

**SEPTEMBRE** : consultation électronique pour TOUTES les membres de la FIQ et de la FIQP. Assurez-vous de fournir votre adresse courriel à votre syndicat local pour pouvoir participer à cette consultation.

**11 AU 20 OCTOBRE** : assemblées générales, organisées par les syndicats affiliés, sur l'avant-projet de négociation. Participez en grand nombre pour que le Comité de négociation saisisse le mieux possible les revendications et les demandes à formuler à la partie patronale.

**RESTEZ À L'AFFÛT** : des précisions sur le calendrier de négociation seront apportées tout au long de l'été.



1



2



3



4



5



6

1. Hélène Vézina, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
2. Annie Pinard, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Centre
3. Diane Morissette, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean
4. Nathalie Nolet, Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est
5. Joannie Dubé, Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardio-respiratoires du Bas-Saint-Laurent
6. Pierre Dionne, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Est

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 35, n° 5, mai 2022 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires |

Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | Photo couvert (bandeau) : Camille Bouchard, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à [figsante.qc.ca](https://figsante.qc.ca) |

ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | [figsante.qc.ca](https://figsante.qc.ca) | [info@figsante.qc.ca](mailto:info@figsante.qc.ca)



## ON VEUT VOUS ENTENDRE !

Les travaux de préparation de la prochaine négociation avec le gouvernement du Québec sont débutés depuis plusieurs semaines, et ce conseil national extraordinaire a permis de franchir une autre étape importante. Ce fut le moment pour la délégation de se donner une vision commune de la conjoncture dans laquelle la FIQ et la FIQP évolueront dans les prochains mois.

C'est ainsi que le Comité de négociation a partagé le fruit de ses réflexions afin que les déléguées saisissent tous les enjeux de la conjoncture et puissent prendre les meilleures décisions pour la suite des choses. Si la dernière négociation s'est déroulée en pleine pandémie, la prochaine sera très certainement marquée par les lourdes séquelles que celle-ci a laissées. Plusieurs professionnelles en soins ont quitté le navire alors que d'autres songent maintenant à faire de même. Les conditions de travail inacceptables que vivent les professionnelles en soins doivent appartenir au passé.

Au cours des prochaines semaines, la parole sera donnée aux professionnelles en soins et on veut vous

entendre. Plus que jamais, il est essentiel de prendre part aux discussions afin que le prochain projet de négociation soit porteur, rassembleur et fondé sur les besoins des membres de la FIQ et de la FIQP.

Depuis plus de deux ans, vous êtes au cœur d'une pandémie mondiale et durement touchées sur le plan professionnel et personnel. Ce n'est plus à vous de porter la responsabilité ni de subir les conséquences de l'état pitoyable du réseau de la santé. C'est au gouvernement que doit revenir cette obligation, celle de redonner aux professionnelles en soins les moyens de dispenser des soins sécuritaires et de qualité. Et à la lumière de ce qui s'est passé au cours des deux dernières années, il a

non seulement le pouvoir de le faire, mais il en a surtout le devoir!

Le temps supplémentaire obligatoire, la mauvaise planification de la main-d'œuvre, la charge de travail démesurée, les ratios trop élevés et bien d'autres ruinent la qualité de vie professionnelle et personnelle des professionnelles en soins et il est plus que temps que les choses changent. Cette consultation à laquelle vous êtes conviées guidera nos choix lors des prochaines étapes de la négociation. Soyons unies et solidaires dans la défense de nos intérêts et faisons en sorte que le gouvernement n'ait d'autre choix que d'écouter la voix des professionnelles en soins. Soyez au rendez-vous et participez en grand nombre!



Patrick Guay, vice-président

## TEMPS SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE UNE VISION COMMUNE DE NOS BATAILLES

Depuis l'instance du 12 avril dernier, où les déléguées ont adopté la création d'un comité ad hoc sur le TSO, la substitution de titres d'emplois et le non-remplacement, la Fédération a procédé à la mise sur pied de ce comité composé de sept militantes.

Le 13 mai dernier, la première rencontre du comité a permis de faire un retour sur les batailles menées par la FIQ et la FIQP, au regard de ces enjeux, sur le plan des

relations de travail, de la négociation, de l'aspect juridique et politique et des relations gouvernementales. Pour les militantes, il était important d'obtenir l'ensemble de l'information avant de poursuivre les travaux du plan d'action sur le TSO.

C'est donc cette information qui a été présentée à la délégation par le comité intersectoriel que la Fédération a mis en place pour lutter contre le TSO et avec lequel travaillera le comité ad hoc. Les

prochaines rencontres permettront de discuter de nouvelles orientations pour lutter contre le TSO afin que, ultimement, nous remportions la bataille.

**Vous avez été plus de 7 000 membres à répondre au sondage Léger réalisé en mai dernier. Les résultats seront présentés à vos représentantes syndicales en juin prochain.**

### LE COMITÉ AD HOC EST COMPOSÉ DES SEPT MILITANTES SUIVANTES :

**Jeanne Campeau-Devlin**, Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale

**Denis Cloutier**, Syndicat des professionnelles en soins de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

**Maxence Corriveau**, Syndicat des professionnelles en soins du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

**Patricia Mailhot**, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec

**Amélie Mercier**, Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec

**Andrée-Anne Otis**, Syndicat interprofessionnel de Lanaudière

**Brigitte Rochon**, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Ouest

Pour les déléguées, une partie de la solution au TSO réside dans l'implantation de ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à signer le plaidoyer pour une loi sur les ratios sécuritaires en soins de santé au Québec : [ratiosensante.org](https://ratiosensante.org)

